Mainstay Medical International plc
(« Mainstay » ou la « Société »)

Nombre de droits de vote

En conformité avec la règle 20 de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE), Mainstay annonce que :

Le nombre total d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 € chacune, en circulation au 1er mars 2016, est de 4 298 703 actions, correspondant à un total de 4 298 703 droits de vote. La Société ne dispose pas d'actions ordinaires auto-détenues.

Par conséquent, le chiffre qui peut être utilisé par les actionnaires comme dénominateur pour les calculs par lesquels ils détermineront s'ils sont tenus de notifier leur intérêt, ou un changement de leur intérêt dans la Société en vertu de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE) sur les obligations de transparence est 4 298 703.

Nombre total d'actions ordinaires émises	4 298 703
Nombre total de droits de vote théoriques[1]	4 298 703
Nombre total de droits de vote exerçables[2]	4 298 703

Le 1er mars 2016

[1] Le nombre total de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.
[2] Le nombre total de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote.